



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 15 avril 2019

Communiqué de presse

Sauvetage d'un homme à la mer dans le canal des Saintes

Samedi 13 avril à 08h38 le navire de plaisance « Black eagle » signale au Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en mer Antilles-Guyane (CROSS AG) une saintoise de pêche tournant en rond dans le canal des Saintes.

Le CROSS AG prend la coordination de l'opération et diffuse sur le canal 16 de la VHF une alerte informant les navigateurs sur zone, d'une suspicion d'homme à la mer. Il sollicite le concours de l'hélicoptère de sécurité civile « Dragon 971 » et de la vedette SNSM des Saintes « SNS 240 - CETO » pour effectuer des recherches en mer. La famille confirme le départ à la pêche du propriétaire du bateau le matin même. A 09h23 le voilier « Happy » localise le pêcheur à l'eau à quelques centaines de mètres de la saintoise en mouvement avec pour seule aide à la flottabilité une petite bouée. La victime en état d'épuisement et présentant des blessures à la jambe, est hélitreuillée par « GRAGON 971 » et évacuée vers le CHU de Pointe-à-Pitre. La SNS 240, arrivée sur zone au même moment, se charge d'arrêter le navire en marche et de le remorquer vers son port d'attache à Trois rivières.

Il est rappelé que la pêche en mer est une activité à risque qui nécessite une vigilance d'autant plus forte lorsqu'elle est pratiquée seul. En mer, le gilet de sauvetage ou le vêtement de travail à flottabilité intégré (VFI) sont les seuls moyens efficaces pour prévenir de la noyade en cas de chute à la mer. Lorsque le navire est en route, il est indispensable que le pilote utilise le bracelet coupe-circuit, destiné à arrêter le moteur si le marin est éjecté.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972